

M. Huntington: Vous êtes en train de nous dire l'avenir.

M. Smith: . . . les malaises sociaux, ne pas essayer de juguler l'inflation dans notre pays, mais au contraire de l'aggraver.

L'autre volet de notre lutte contre l'inflation concerne le plafonnement du taux d'indexation. Premièrement, dans notre régime d'imposition des particuliers, ce facteur sera limité à 6 p. 100 au cours des douze premiers mois puis à 5 p. 100 la seconde année. L'indexation des pensions plafonnera de la même façon pour les deux prochaines années, soit à 6 et 5 p. 100. Si nous voulons vraiment montrer notre fermeté, nous devons appliquer cette règle à tout le monde. Tous les Canadiens doivent accepter de se sacrifier dans une certaine mesure, certains peut-être plus que d'autres. Ceux qui ont les moyens de payer devront se sacrifier davantage. Tous les Canadiens doivent répondre favorablement à cette invitation dans un réel esprit de patriotisme. Par conséquent, les allocations familiales et les prestations de sécurité de la vieillesse seront assujetties aux mêmes limites. Cependant, fidèles en cela à la tradition libérale, nous n'appliquerons pas cette mesure aux bénéficiaires de prestations de supplément de revenu garanti ni aux bénéficiaires de pensions d'anciens combattants, comme nous le savons tous. Je trouve que c'est une mesure raisonnable et justifiée dans le genre de situation où nous nous trouvons présentement.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Bien entendu que vous la trouveriez!

M. Smith: Voilà qu'ils demandent «Qui la trouve?»

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'ai dit «Bien sûr que vous la trouveriez!»

M. Smith: On a un exemple typique . . .

M. Epp: Il a dit «Vous la trouveriez!», pas «Qui la trouverait?»

M. Smith: Oh, Bien entendu! Tout à l'heure, nous avons entendu certains députés du parti conservateur critiquer cette politique. Je ne chercherai pas à savoir dans quelle intention ils l'ont fait, mais je soutiens qu'ils ont tenu des propos susceptibles d'induire les gens en erreur en disant que nous allions réduire les pensions de vieillesse, et cela n'est, bien sûr, que pure absurdité. C'est une attitude irresponsable parce que nous savons tous—quiconque s'intéresse de près à la question le sait—que les pensions de vieillesse continueront à augmenter.

M. Nickerson: Allons, allons, dites la vérité.

M. Smith: Elles n'augmenteront pas au rythme où elles auraient normalement dû augmenter, mais elles continueront à augmenter. Nous avons entendu des discours du représentant de York-Peel qui se plaint tout le temps des dépenses du gouvernement, mais quant à savoir où il effectuerait des compressions, mystère! Il préconise instamment des réductions des dépenses gouvernementales mais où sabrerait-il? Je voudrais qu'il le précise parce qu'il n'en dit jamais mot dans ses discours.

Dans notre lutte contre l'inflation nous examinons tous les secteurs de l'économie où les prix établis relèvent de la compétence fédérale. Les organismes qui régissent les biens et services dans le domaine des transports, des communications, etc.

Le budget—M. Smith

se plieront à ces directives sauf dans des circonstances extraordinaires. Parallèlement, nous avons lancé une attaque sans précédent contre l'inflation en donnant nous-mêmes le bon exemple, notamment au sein de la fonction publique. Au niveau fédéral, nous prenons aussi des mesures pour raffermir la confiance et stimuler les investissements dans le pays. C'est très important. Nous voulons qu'on investisse dans le secteur privé au Canada. Notre parti a foi dans les stimulants et dans l'éthique du travail.

Des voix: Oh, oh!

M. Smith: Nous voulons que les gens investissent et créent des emplois au Canada. On n'a qu'à consulter les pages six et sept du discours du ministre sur le budget pour s'en convaincre. Il y a tout d'abord la nouvelle forme de dépôts à terme; les Canadiens qui y placeraient des fonds ne seraient plus imposés sur la partie de l'intérêt supérieure au taux d'inflation. N'est-ce pas quelque chose? D'autre part, les Canadiens qui placeraient des fonds dans de nouveaux régimes d'achat d'actions ordinaires de sociétés canadiennes ne seraient plus imposés sur la partie du gain en capital. Peut-on plus clairement démontrer que notre parti et le gouvernement sont bien décidés à stimuler les investissements au Canada, et sont convaincus qu'il faut encourager les Canadiens à prendre des risques, à miser sur le Canada et à investir dans leur propre pays!

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Smith: Les acheteurs de nouveaux logements pourront obtenir des prêts hypothécaires à des taux sensiblement réduits de 3 à 6 pour cent de moins que les taux courants. Les petites entreprises, les agriculteurs et les pêcheurs pourront obtenir des prêts à des taux réduits dans la même mesure, pour acheter du nouveau matériel et faire de nouveaux investissements. Les sociétés canadiennes auront un meilleur accès au capital de risque. C'est ce qu'on y trouve.

M. Huntington: Où donc?

M. Smith: Le député n'a pas dû le lire. Je vais lui dire où chercher. Ce sont les pages six et sept de l'allocution du ministre hier soir, en plein milieu du discours sur le budget. Leurs propos me font croire qu'ils avaient tous du coton dans les oreilles hier soir; il est clair qu'ils n'écoutaient pas.

Le gouvernement a démontré sa souplesse et sa perspicacité en apportant des changements qui vont accroître les investissements au Canada. Ces mesures sont énumérées vers le bas de la page sept du discours du ministre. On y voit six points qui se rapportent au budget de novembre. L'impôt de 12.5 p. 100 sur les distributions des petites sociétés sera repoussé d'un an, jusqu'au 1^{er} janvier 1983. Pourquoi agir ainsi? Tout simplement parce que nous avons confiance dans les petites entreprises et que nous voulons leur venir en aide. Le gouvernement a choisi une façon raisonnable d'assumer ses responsabilités à leur égard. Il ne distribue pas de bonbons. C'est un gouvernement responsable.